

Informations
sur la gestion
de la
crise Covid 19

à la maternité du centre hospitalier Agen-Nerac

Préambule

Depuis le début de la pandémie Covid 19, l'équipe de la maternité a organisé votre accueil dans le pôle mère enfant en suivant les recommandations des agences nationales de santé (RPNA, ANSM, HAS, ARS) et des sociétés savantes (CNGOF, CNSF). Notre priorité est d'assurer des conditions optimales pour votre sécurité et celle de votre enfant tout en vous accompagnant avec bienveillance et dans le respect de la physiologie.

Les consignes qui suivent peuvent changer dans le temps selon l'évolution de la pandémie et nous amener à faire des modifications régulières de notre prise en charge actuelle.

Comment me protéger de la Covid 19 ?

En respectant les gestes barrières (lavage des mains, port du masque, distanciation physique, aération des locaux). Votre entourage doit également être vigilant car les contaminations sont souvent intra familiales.

La transmission de la Covid 19 se fait :

1. Par transmission aérienne d'une personne infectée à une personne saine (toux, éternuements, postillons, contacts rapprochés)
2. Par contact direct physique (poignée de main, accolade, bise...) le virus est ensuite transmis à la personne saine quand elle porte la main au visage via la bouche, les yeux, le nez.
3. Par contact indirect, via des objets ou surfaces contaminées que vous touchez et quand vous portez ensuite vos mains au visage.

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/affiche_gestes_barriere.pdf

est ce que je
peux me faire
vacciner
pendant ma
grossesse ?

- ❖ Il est recommandé aux femmes enceintes de se faire vacciner dès le 1^{er} trimestre de grossesse.

https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2021-09/COVID_19_ETS_Maternite_Affiche_Vaccination_Grossesse_A3.pdf

- ❖ Les vaccins actuellement recommandés sont les vaccins à ARN messenger Comirnaty (laboratoires Pfizer & BioNTech) ou Spikevax (laboratoire Moderna Therapeutics).
- ❖ Voici des liens pour plus d'informations sur la vaccination et la grossesse :

<https://www.lecrat.fr/>

<https://presse.inserm.fr/se-faire-vacciner-pendant-la-grossessevraiment/43206/>

Si vous ne souhaitez pas vous faire vacciner pendant votre grossesse :

- ❖ Il est souhaitable que le co-parent et votre entourage soit vaccinés pour limiter le risque de vous contaminer.
- ❖ A défaut d'être vacciné, nous demandons au co-parent de réaliser un test PCR avant de vous accompagner à la maternité.
- ❖ Ne sous estimez pas le risque de contamination à la Covid 19 et soyez vigilante, ainsi que votre entourage, aux gestes barrières.

Est-ce qu'il y a un risque de transmission du virus de la mère à l'enfant en cas de contamination?

D'après les connaissances actuelles :

- ❖ Il n'y a pas de transmission in utero
 - Absence de virus dans le placenta
 - Absence de virus dans le liquide amniotique
 - Absence de virus à la naissance
- ❖ Il n'y a pas de passage du virus dans le lait, l'allaitement n'est pas contre-indiqué en cas de Covid,
- ❖ Par contre il existe un risque important de transmission après la naissance lors des soins du nouveau-né.

Quels sont Les risques pour ma grossesse en cas de contamination?

- ❖ Il est maintenant admis qu'il y a plus de formes graves de Covid-19 pendant la grossesse en comparaison avec les femmes non enceintes. Les risques sont surtout au troisième trimestre avec plus de risque de détresse respiratoire, d'hospitalisation en soins intensifs, d'intubation et de risque de prématurité induite. Le taux de césarienne est également augmenté.
- ❖ Les femmes enceintes en surpoids ou dont la grossesse se complique d'un diabète ou d'une hypertension présentent un risque plus important de développer une forme sévère de la Covid- 19, surtout au cours du 3^e trimestre de la grossesse.

Quels
signes doivent
m'alerter?

- ❖ Fièvre
- ❖ Toux ou difficulté respiratoire (mal de gorge, essoufflement, douleurs thoraciques)
- ❖ Troubles digestifs (diarrhées, vomissements)
- ❖ Syndrome grippal
- ❖ Perte du goût et/ou de l'odorat

J'ai des
symptômes,
que dois-je
faire?

- ❖ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/j_ai_des_symptomes_que_dois_je_faire_-_infographie.pdf
- ❖ Si un suivi obstétrical est nécessaire, nous mettrons en place des visites à domicile par une sage femme libérale dans le cadre d'une hospitalisation à domicile.
- ❖ Vous ne serez hospitalisée au centre hospitalier que si votre état le nécessite.
- ❖ Si vous devez être hospitalisée, l'accueil se fera aux urgences maternité pour la prise en charge obstétricale, dans une salle à part et sans accompagnant. Pensez à appeler et à signaler que vous êtes covid+ au 05 53 69 77 15 pour prévenir de votre arrivée.

Quelles sont les règles mise en place à la maternité ?

Si vous ne présentez pas de symptômes Covid-19

- ❖ Lors de vos consultations, un accompagnant (pas d'enfant) est autorisé.
- ❖ Si vous êtes admise pour l'accouchement un accompagnant peut être présent en salle de naissance, la présentation du pass sanitaire sera appréciée, ses déplacements hors de la salle d'accouchement seront limités au strict minimum et nous lui demanderons de respecter des mesures de précautions relatives au Covid-19.
- ❖ Dans le service, la présentation d'un pass sanitaire est obligatoire pour le co-parent ainsi que pour les visiteurs. La visite d'une personne autre que le co-parent est autorisée de 13h à 21h, dans la limite de 1h par jour. Les visites sont également autorisées pour la fratrie (sauf si un enfant présente des signes d'infection) avec port du masque pour les enfants de plus de 6 ans.

Comment cela se passe si je suis covid+?

- ❖ Votre co-parent (ou un accompagnant, toujours le même) sera autorisé durant le travail mais sera confiné en salle d'accouchement avec vous jusqu'à la naissance de l'enfant,
- ❖ Une sage femme restera avec vous tout le long de votre accouchement.
- ❖ Votre hospitalisation et celle de votre enfant se fera dans une chambre d'isolement dans le service de pédiatrie mais les soins et la surveillance relevant des suites de couche seront assurés par une sage femme. D'après les connaissances actuelles, les nouveaux nés ne font pas ou peu de forme grave du Covid-19, il n'y a donc pas de raison de vous séparer de votre enfant et l'allaitement maternel reste conseillé. Cependant, il vous faudra appliquer les mesures de prévention (port du masque, lavage des mains des surfaces et des objets) afin de poursuivre les câlins et les soins de votre bébé en toute sécurité.
- ❖ Une hospitalisation à domicile sera organisée dès que possible avec le service d'hospitalisation à domicile et le passage d'une sage femme libérale.

MÉMO sur le fonctionnement hôtelier pour les accompagnants

- ❖ L'accompagnant devra prendre des tickets à l'accueil pour les repas qu'il souhaite consommer sur place ainsi que pour le lit accompagnant.
- ❖ Pour le midi, les repas accompagnants ne sont pas servi en chambre, il devra prévoir son repas ou le prendre au self.
- ❖ Pour le plateau du soir, le ticket doit être donné impérativement avant 14h pour que l'hôtesse puisse passer la commande à la cuisine centrale.
- ❖ Pour le petit déjeuner, le ticket est à remettre la veille.

Liens utiles

Ressources en santé et soutien psychologique en période de Covid
Territoire du Lot et Garonne

- <https://rpna.fr/wp-content/uploads/2020/04/PDF-D%C3%A9p-47-Ressources-p%C3%A9rinat-psy-COVID-19.pdf>

Numéros d'urgence en cas de violences conjugales

- <https://rpna.fr/wp-content/uploads/2020/04/47-Violences-affiche-Violences-conjugales-COVID-19-en-Lot-et-Garonne.pdf>

Mpedia site grand public de l'Association française de pédiatrie ambulatoire

- <https://www.mpedia.fr/art-coronavirus-reponses-experts-questions-parents/>